



Conditions Générales de Vente et de Livraison et Informations Clients

Conditions Générales de Vente et de Livraison et Informations clients dès le 01.06.2009

A. Conditions Générales de Vente et de Livraison

I. Généralités - domaine d'application des conditions générales

Les contrats que nous concluons sont exclusivement régis par les présentes conditions générales. Celles-ci sont également valables pour toutes les relations commerciales futures, même si elles n'ont pas été convenues expressément auparavant.

Nous n'acceptons aucune condition du client contraire ou différente de nos CG, à moins qu'elle n'ait été expressément admise par R-Design Rank Sébastien avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, la condition n'est valable que dans le cadre du contrat pour lequel elle a été convenue. Nos CG restent valables même si nous effectuons la livraison au client sans réserve, tout en connaissant dans les conditions du client des clauses contraires ou différentes de nos CG.

II. Communication avec le client

Le client devra nous communiquer une adresse de messagerie électronique (adresse e-mail) au plus tard lors de sa passation de commande. Il doit donc garantir le bon fonctionnement technique de celle-ci dès le commencement de la passation de commande jusqu'à la finalisation de celle-ci. De plus, le client doit garantir – par le réglage de son filtre SPAM (local et/ou par son fournisseur d'accès Internet) – qu'il peut recevoir tous les e-mails de R-Design Rank Sébastien. Cette adresse e-mail sera tacitement valide pour toutes autres commandes jusqu'à nouvel ordre ou modification par le client.

La société R-Design Rank Sébastien est autorisée, mais non obligée, d'envoyer des messages de toutes sortes – même ceux constituant un élément important du contrat et de sa réalisation réglementaire – par un autre moyen de communication que la messagerie électronique. Le client ne peut en aucun cas demander la transmission des informations par téléphone, lettre, fax ou autres moyens de communication comme par exemple Short Message Service (SMS), ni argumenter l'ignorance en cas d'absence d'informations par tel ou tel moyen de communication, si R-Design Rank Sébastien a envoyé l'information à l'adresse e-mail (voir les critères énoncés dans le premier paragraphe du chapitre II).

Les messages e-mail envoyés par R-Design Rank Sébastien sont considérés comme reçus par le client (voir les critères énoncés dans le premier paragraphe du chapitre II). R-Design Rank Sébastien avoue seulement des erreurs de transmissions si celles-ci sont dues à sa propre sphère. Le client devra prouver qu'il n'a pas reçu le message envoyé pour des raisons qui ne sont pas dues à sa sphère.

La société R-Design Rank Sébastien n'est pas obligée – conformément aux règles – d'indiquer au client des adresses e-mail manquantes, incorrectes ou ne fonctionnant pas d'après les critères énoncés dans le premier paragraphe du chapitre II. Le client devra prouver que tout envoi de message est techniquement possible et recevable.

III. Offre et conclusion du contrat

En envoyant une commande, le client soumet à R-Design Rank Sébastien une proposition de conclusion de contrat. Un contrat de vente, ayant force obligatoire, est conclu dès que le client reçoit par courrier électronique la confirmation de commande de la société R-Design Rank Sébastien. Si le client indique une adresse de



livraison divergente, le contrat sera néanmoins conclu avec le client. Dans la mesure où le client agit uniquement sur la base d'une procuration délivrée par un tiers, le contrat ne sera conclu avec le tiers qu'une fois que la procuration aura été produite et que R-Design Rank Sébastien aura confirmé expressément la conclusion du contrat avec le tiers. Dans tous les autres cas, l'adresse de livraison divergente est insignifiante pour la conclusion du contrat.

R-Design Rank Sébastien se réserve le droit de refuser des commandes et de résilier extraordinairement et sans préavis des contrats déjà conclus, si les données d'impression transmises impliquent des contenus illicites ou contraires aux bonnes mœurs selon le droit suisse.

La société R-Design Rank Sébastien n'est pas tenue d'exécuter elle-même les commandes du client, mais peut les faire exécuter par des tiers (entreprises sous-traitantes).

IV. Prix et comptabilité

Sauf stipulation contraire dans la confirmation de commande, les prix indiqués dans la confirmation de commande contiennent l'emballage, le chargement et le port.

Les prix mentionnés sont valables, sous réserve que les données de commande contenues dans l'offre du client restent inchangées après la conclusion du contrat. Les frais dus à des modifications ultérieures décidées par le client seront facturés séparément.

Les frais d'expédition contiennent l'envoi unique à l'adresse de livraison indiquée par le client.

R-Design Rank Sébastien envoie ses factures uniquement par e-mail avec signature électronique. Ces factures autorisent sans réserve à la déduction de l'impôt préalable, dans la mesure où elles sont conservées inchangées sous forme imprimée et dans les livres comptables. Avec son offre, le client se déclare d'accord avec cette forme de transmission de la facture. La facture ne constitue pas une condition d'exigibilité.

V. Délai de livraison et d'exécution

Les délais de livraison indiqués sont uniquement valables pour les livraisons en Suisse. Aucune des dates de livraison mentionnées ne constitue une date fixe. Une date fixe doit être désignée expressément comme telle par R-Design Rank Sébastien et avoir été convenue. En règle générale, les dates de livraison sont indiquées à titre d'information pour les livraisons prévues.

Le délai de livraison commence après l'envoi de la confirmation de commande - en cas d'opération de crédit après la réception de la confirmation de commande, signée par le client, chez R-Design Rank Sébastien - à compter du jour ouvrable où l'ensemble des données et/ou dossiers nécessaires à la production sont parvenus à R-Design Rank Sébastien avant midi. Les paiements s'effectuant d'avance, l'ordre est seulement exécuté après l'encaissement. Le commencement du délai de livraison se décale conformément. Le délai de livraison est indiqué en jours ouvrables. Les jours ouvrables vont du lundi au vendredi, exceptés les jours fériés légaux. Cependant, dans la mesure où aucune obligation de s'exécuter par anticipation n'a été convenue par la société R-Design Rank Sébastien, cette dernière n'est aucunement tenue de livrer avant la réception du paiement.

Le délai de livraison est respecté si la marchandise quitte l'usine ou - en cas de possibilité d'expédition - l'avis d'expédition de la marchandise est annoncé avant la fin du délai de livraison, sous réserve de notre propre approvisionnement conforme et à temps. Le respect du délai de livraison implique l'accomplissement conforme et ponctuel des obligations du client.

Si la date de livraison convenue n'est pas respectée par la société R-Design Rank Sébastien, le client doit tout d'abord accorder, par écrit à cette dernière, un délai supplémentaire convenable. Après expiration infructueuse du délai supplémentaire, le client peut uniquement dénoncer le contrat ou continuer d'exiger l'exécution.



La société R-Design Rank Sébastien ne répondra en aucun cas d'éventuels dommages dus à des retards ou à un éventuel intérêt d'exécution du client, à moins que la société R-Design Rank Sébastien n'ait causé le dommage intentionnellement ou par négligence grave.

La société R-Design Rank Sébastien ne répondra pas de retards dans la livraison et dans l'exécution dus à une force majeure ou à des événements qui rendent la livraison très difficile voire impossible (en particulier grèves, lock-out, décisions administratives ou autres obstacles imprévisibles), qui sont indépendants de sa volonté et qui, susceptible de preuves, influencent considérablement l'achèvement ou la livraison de la marchandise, même si ces retards surviennent chez ses fournisseurs ou leurs sous-traitants, et même si le délai de livraison a fermement été convenu. Ces retards autorisent la société R-Design Rank Sébastien à repousser la livraison ou l'exécution de la durée de l'empêchement, suivie d'un temps de mise en route approprié, ou à dénoncer le contrat en partie, ou entièrement, en raison de la partie non encore exécutée. Si les circonstances susmentionnées rendent l'exécution impossible, la société R-Design Rank Sébastien est déchargée de son obligation. R-Design Rank Sébastien doit signaler immédiatement les empêchements au client.

VI. Transfert des risques

Le risque de perte fortuite ou de détérioration accidentelle de la marchandise est transféré au client dès la remise à la personne chargée de l'envoi, cependant au plus tard lorsque la marchandise quitte l'usine. Cela est valable quelle que soit la personne qui supporte les frais d'expédition, même si le transport est effectué par les propres employés de la société R-Design Rank Sébastien. Si la marchandise est prête à l'expédition, et si l'envoi ou la réception de la marchandise prend du retard pour des raisons qui ne sont pas imputables à R-Design Rank Sébastien le risque sera transféré au client dès la réception de l'avis d'expédition.

À la demande du client, la société R-Design Rank Sébastien peut, aux frais du client, assurer l'envoi contre des dommages assurables.

VII. Données d'impression, obligation de vérifier

R-Design Rank Sébastien exécute toutes les commandes d'impression uniquement sur la base des données d'impression transmises par le client. Ces données doivent être transmises uniquement dans les formats et avec les spécifications mentionnés dans les informations clients. En cas de formats ou spécifications divergents, une impression exempte d'erreur n'est pas garantie.

Avant de transmettre les données d'impression à R-Design Rank Sébastien, le client est tenu de vérifier minutieusement que les données soient appropriées pour la commande d'impression à effectuer. Les données d'impression ne seront pas vérifiées par R-Design Rank Sébastien. Le client supporte seul le risque d'éventuelles erreurs du produit imprimé, dues à des données d'impression erronées.

Sur demande expresse du client, des formats autres que ceux mentionnés dans les informations clients pourront être traités, dans la mesure où cela est possible techniquement. Si des erreurs se produisent à la suite d'une conversion de données dans des formats autres que ceux mentionnés dans les informations clients, ces erreurs ne seront pas à la charge de R-Design Rank Sébastien. Le client reconnaît supporter lui-même le risque de la conversion.

Si les données d'impression ne sont pas transmises dans le mode CMYK, la société R-Design Rank Sébastien peut les convertir. En cas de conversion de données RGB ou de profils de couleur ICC, des aberrations chromatiques par rapport à l'original sont par nature inévitables. Le client répond seul de ces aberrations chromatiques. En transmettant les données d'impression dans un mode autre que le mode CMYK mentionné, le client reconnaît expressément que la conversion sera effectuée à ses propres risques et périls.



VIII. Réclamations

La marchandise doit être vérifiée sans délai dès réception. Si la marchandise livrée présente des défauts apparents, ceux-ci doivent être signalés à la société R-Design Rank Sébastien dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la réception. Le délai n'est respecté que si l'avis est envoyé à temps.

Des réclamations qui reposent uniquement sur le fait que le client n'a pas observé les renseignements concernant les conditions requises pour les données d'impression, ne peuvent être formulées. Cela s'applique en particulier aux imprimés contenant des couleurs RGB pour lesquels la résolution est trop basse ou dont les caractères utilisés ne sont pas incorporés.

Des aberrations chromatiques minimales ne constituent pas un défaut. Il en est de même pour les aberrations chromatiques par rapport à une commande antérieure qui a été imprimée chez R-Design Rank Sébastien.

Des sous-livraisons ou surlivraisons usuelles jusqu'à 10 % de la quantité commandée doivent être acceptées par le client, dans la mesure où elles sont tolérables dans le cas individuel. La facturation se base sur la quantité effectivement livrée.

IX. Garantie

Si la marchandise livrée est défectueuse ou si des qualités promises font défaut, R-Design Rank Sébastien doit – à son choix – procéder à une livraison de remplacement ou à une réparation des défauts. Tout autre droit de garantie est exclu. Si la société R-Design Rank Sébastien laisse passer le délai supplémentaire sans avoir fourni de livraison de remplacement ou réparé le défaut, ou si la réparation des vices échoue, le client peut, exclusion faite de tout autre droit, se départir du contrat ou exiger une réduction appropriée du prix de vente. La R-Design Rank Sébastien est responsable des livraisons de remplacement et des travaux de réparation dans la même étendue que celle de la marchandise d'origine.

Si seulement une partie de la livraison présente des défauts, ces défauts n'autorisent pas le client à réclamer l'ensemble de la marchandise, à moins que le défaut soit tellement grave qu'il rende intolérable l'acceptation de la marchandise dans sa totalité. Le client doit prouver la non-tolérance.

Dans l'esprit de l'art. 210 du code suisse des obligations, le délai de prescription comporte un an pour tous les droits de garantie, en raison de défauts de la chose.

X. Responsabilité

La société R-Design Rank Sébastien répond uniquement de dommages qui sont causés sur l'objet de livraison (dommages directs). La société R-Design Rank Sébastien ne répond pas de dommages qui ne sont pas causés sur l'objet même de la livraison (dommages indirects), notamment le gain manqué ou de tout autre préjudice pécuniaire subi par le client. Dans tous les cas, la société R-Design Rank Sébastien répond uniquement de dommages qui font suite à un comportement intentionnel ou à une négligence grave. Dans la mesure où la responsabilité de la société R-Design Rank Sébastien est exclue, cela est aussi valable pour la responsabilité personnelle des employés, salariés, collaborateurs, représentants et auxiliaires d'exécution.

XI. Propriété, archivage, droit d'auteur

Les supports d'impression créés et employés par la société R-Design Rank Sébastien aux fins de fabrication restent sa propriété.

Les données numériques et les autres objets nécessaires à la réutilisation, ainsi que les produits semi-finis et finis, ne seront ni conservés chez R-Design Rank Sébastien au-delà de la date de livraison, ni envoyés au client.

Les produits de R-Design Rank Sébastien sont créés exclusivement en vertu des spécifications contenues dans les données d'impression transmises par le client. R-Design Rank Sébastien n'a aucune influence sur le contenu des produits imprimés. Le client garantit qu'il détient tous les droits d'usage, de transmission et de publication



pour les données transmises, en particulier en vue des textes et des illustrations. Le client seul se porte garant de ne pas léser les droits protégés de tiers et de ne pas enfreindre à la législation suisse en vigueur avec les contenus de ses imprimés. Le client indemnifiera la société R-Design Rank Sébastien si celle-ci est tenue responsable d'une atteinte aux droits d'autrui - en particulier d'atteintes aux droits d'auteur - suite à l'utilisation des données transmises par le client.

XII. Réserve de propriété

La société R-Design Rank Sébastien se réserve la propriété des choses livrées jusqu'au paiement complet des créances résultant du contrat concerné.

Le client est autorisé à revendre la chose vendue dans la marche normale de ses affaires, le client s'engage à céder d'ores et déjà à R-Design Rank Sébastien, à concurrence du montant définitif de la facture, toutes les créances envers ses acheteurs issues de la revente. Le client reste autorisé à recouvrer cette créance même après la cession. La société R-Design Rank Sébastien n'est pas dérogée à la permission de recouvrer elle-même la créance. Cependant, la société R-Design Rank Sébastien s'engage à ne pas recouvrer la créance tant que le client s'acquitte de ses obligations de paiement résultant du produit perçu, qu'il n'est pas en retard dans le paiement et, en particulier, qu'il ne fait pas l'objet d'une demande d'ouverture de procédure collective de liquidation de biens et qu'il n'est pas menacé d'insolvabilité. Dans le cas contraire, la société R-Design Rank Sébastien peut exiger que le client lui cède par écrit les créances cédées, qu'il lui fournisse les informations nécessaires au recouvrement, lui remette à ses frais les documents correspondants et signale la cession aux débiteurs. Si le client prend du retard dans le paiement, la société R-Design Rank Sébastien peut révoquer envers le client l'autorisation de recouvrer la créance. Sur demande du client, la société R-Design Rank Sébastien s'engage à donner décharge des sûretés lui appartenant, dans la mesure où la valeur de la totalité de ses sûretés dépasse de plus de 20 % de la valeur nominale des créances à garantir, il incombe à R-Design Rank Sébastien de choisir les sûretés dont elle donnera décharge.

Si le client prend du retard dans le paiement, la société R-Design Rank Sébastien a le droit de reprendre la chose vendue. Le client est tenu de restituer la chose vendue. La reprise de la chose vendue ne constitue pas une résiliation du contrat, à moins que la société R-Design Rank Sébastien ne l'ait déclaré expressément.

XIII. Exigibilité du paiement, compensation, droit de rétention

Sauf stipulation contraire dans la confirmation de commande, le prix définitif brut est exigible dès la conclusion du contrat (réception de la confirmation de commande). Le client supporte les frais des opérations de paiement.

Le client peut uniquement procéder à une compensation avec une créance incontestée ou constatée judiciairement par décision ayant acquis force de chose jugée. Le client n'est autorisé à exercer un droit de compensation que dans la mesure où sa créance en contrepartie repose sur le même rapport contractuel.

XIV. Droit applicable, juridiction, nullité partielle

Les présentes conditions générales et l'ensemble des relations juridiques entre le vendeur et l'acheteur sont régies par le **droit suisse**.

Le for pour tous les litiges résultant du rapport contractuel entre la société R-Design Rank Sébastien et le client est celui du siège de R-Design Rank Sébastien, dans la mesure où l'art. 22 de la loi suisse sur les fors (LFors) relative aux contrats conclus avec des consommateurs n'est pas applicable. La société R-Design Rank Sébastien est cependant autorisée à poursuivre le client devant toute autre juridiction légale.

Si l'une des clauses des présentes conditions générales ou une clause entrant dans le cadre d'autres accords s'avèrent ou deviennent nulles et sans effet, la validité des autres clauses ou accords ne sera pas affectée.

B. Informations clients



Avec les présentes informations clients, nous remplissons nos obligations légales d'information. Vous y trouverez des informations concernant la conclusion du contrat et son exécution.

Les présentes informations clients ne constituent pas de stipulations contractuelles. Ces dernières sont contenues dans nos conditions générales d'affaires. Après votre commande, toutes les informations clients ainsi que nos conditions générales vous seront transmises une nouvelle fois par courrier électronique en fichier PDF annexé, en même temps que la confirmation de commande.

I. Informations concernant le fournisseur

Le fournisseur des produits sur www.rank-design.ch est :

R-Design – Rank Sébastien

Rte de Mollie_margot – 1080 Les Cullayes

Contact :

Téléphone : 021.903.33.28

E-mail : info@rank-design.ch

Internet : www.rank-design.ch

II. Langue du contrat

La langue obligeant du contrat est le Français.

III. Informations concernant vos données

Si vous y avez consenti expressément, nous utiliserons vos données pour vous informer à l'avenir sur de nouveaux produits et sur toute autre nouveauté que nous proposons. Vous pouvez révoquer votre consentement à tout moment, au cas où vous ne souhaitez pas être informés de nos nouveaux produits et toutes autres offres. Vous avez la possibilité de nous demander des renseignements sur les données mémorisées concernant votre personne, et faire modifier ou supprimer ces données. Cette demande ne vous coûte rien, à part ce que vous devez dépenser auprès de votre fournisseur d'accès Internet pour envoyer le courrier électronique.

IV. Conclusion du contrat

La réception de la commande vous sera confirmée directement après l'envoi de la commande. Le contrat est conclu dès que nous avons accepté la commande et envoyé une confirmation par courrier électronique.

V. Paiement, exécution, livraison

Les délais mentionnés dans l'offre ou bien dans la confirmation de commande correspondent à l'état du planning actuel. Ils sont donnés à titre indicatif. Nous livrons uniquement en Suisse.

VI. Clauses de garantie applicables

Vous trouverez les détails concernant la garantie au chapitre VIII. de nos conditions générales. Garantie : Au-delà des clauses de garantie légales, toute prestation de garantie sur la marchandise livrée ou les services fournis est exclue.

R-Design - Rank Sébastien